

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 4 (1989)
Heft: 2
Rubrik: Ausbildung und Weiterbildung = Formation et perfectionnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ausbildung und Weiterbildung Formation et perfectionnement

SVD-Einführungskurs 1989

Information und Dokumentation im Betrieb

Der Kurs wird im Parkhotel am Rhein,
4310 Rheinfelden, in drei Teilen stattfinden:

- Teil 1: 23. - 27. Oktober
- Teil 2: 6. - 10. November
- Teil 3: 27. - 1. November/Dezember

Kursziele

Der Kurs will den Teilnehmer in die Information und Dokumentation einführen. Am Kursende soll der Teilnehmer aufgrund der vermittelten Grundlagen imstande sein:

- Gesamtzusammenhänge in der Information und Dokumentation zu begreifen
- die wesentlichen Möglichkeiten und Probleme in diesem Bereich zu beurteilen sowie
- zweckmässige und zugleich wirtschaftliche Lösungen für die eigene Aufgabe zu finden und zu realisieren.

Die Kursdauer erlaubt dagegen nicht, die Teilnehmer zu Spezialisten auf ihrem Fachgebiet auszubilden und ihnen die für die tägliche Informations- und Dokumentationsarbeit nötige Routine zu vermitteln.

Teilnehmerkreis

Der Kurs richtet sich vor allem an Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter sowie Leiter von Informations- und Dokumentationsstellen, aber auch an Kaderleute aus kleinen bis grossen Betrieben, welche sich -im Zuge der Informationsgesellschaft- in dieses Tätigkeitsgebiet einführen lassen wollen.

Bedingungen

Es ist für den Teilnehmer von Vorteil, wenn er bereits über eine Dokumentations-Praxis, die einige Wochen oder Monate gedauert hat, verfügt.

Um eine optimale Ausbildung zu gewährleisten, werden höchstens 25 Teilnehmer pro Kurs aufgenommen. Aus dem gleichen Grund wird der Kurs als Internatskurs (Unterkunft und Verpflegung im Hotel obligatorisch) durchgeführt. Es müssen alle drei Teile hintereinander besucht werden.

Kosten/Teilnehmer, pauschal:

- SVD-Mitglieder: SFr. 2'600.-
- Nicht-Mitglieder: SFr. 2'900.-

Anmeldung und Auskunft

Rasche Voranmeldung ist erwünscht, definitive Anmeldung bis zum 31. August 1989. Weitere Auskünfte und Versand des Kursprogramms durch das Sekretariat SVD, Herrn W. Bruderer, GD PTT, Bibl. & Dok, 3030 Bern, Telefon 031 62 27 49.

Susanne Schilling

Formation en information documentaire à l'Université de Genève

L'Université de Genève, en collaboration avec l'Ecole de bibliothécaires, met sur pied, pour la 2e fois, pour la rentrée universitaire 1989, une formation postgraduée menant à un **Certificat de spécialisation en information documentaire (CESID)**.

Reprenant dans leurs grandes lignes les orientations définies par le "Rapport final de la Commission fédérale pour la coordination dans le domaine de la documentation scientifique" (Rapport Schneider, 1982), les auteurs du programme du CESID ont retenu trois domaines principaux d'enseignement: l'informatique, la gestion et la bibliothéconomie/sciences de l'information. A raison de deux jours par semaine, les cours, séminaires et travaux pratiques occuperont trois semestres universitaires pour quelque 600 heures d'enseignement.

Le CESID est ouvert à deux types principaux de candidats: d'une part, aux titulaires d'un diplôme de bibliothécaire (EBG et, sous certaines conditions, ABS ou équivalents), et, d'autre part, aux porteurs d'une licence d'une université suisse ou d'un titre jugé équivalent. L'admission sera contrôlée sur dossier par le Comité scientifique responsable du CESID. Si le programme est commun aux deux populations, un programme de **formation complémentaire** (environ 230 heures), permettra aux universitaires dépourvus de formation préalable en bibliothéconomie, d'acquérir les connaissances fondamentales dans ce domaine (notions gé-

nérales de bibliothéconomie; description bibliographique; bibliographie, banques de données et ouvrages de référence; éléments de base en analyse documentaire). Le programme complémentaire se déroulera parallèlement au premier semestre du programme à raison de deux jours de cours hebdomadaires.

Les renseignements d'**informatique** prépareront les étudiants à être, dans le cadre des applications de cette technique à l'information documentaire, des interlocuteurs compétents des informaticiens et des fournisseurs de produits et logiciels. Au terme de leur formation, ils seront à même d'effectuer une étude d'opportunité, de quantifier les données à traiter, de définir les fonctionnalités d'un système et d'étudier les solutions logicielles disponibles ou à créer. Les cours de **gestion** les prépareront à assurer l'organisation fonctionnelle d'un service, à élaborer et à contrôler les budgets qui leur sont confiés ainsi qu'à diriger une équipe. Situés dans le prolongement de la formation professionnelle acquise auparavant (bibliothécaires diplômés) ou dans le cadre de la formation complémentaire évoquée plus haut (titulaires d'une licence), les enseignements de **bibliothéconomie et sciences de l'information** mettront l'accent sur l'analyse documentaire, le phénomène de l'information documentaire dans la société, les besoins des usagers, la constitution et la gestion de banques d'information ainsi que sur l'analyse d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation en tant que système.

Eu égard à la formation initiale des bibliothécaires diplômés et des différents licenciés, deux profils professionnels principaux devraient se dégager après l'obtention du CESID:

- a) celui où la formation bibliothéconomique est la plus solide et la plus complète;
- b) celui où les connaissances dans un domaine des sciences humaines ou des sciences exactes sont complétées par des connaissances bibliothéconomiques; ce profil devrait conduire à la formation de cadres particulièrement aptes à l'analyse du contenu des documents.

Décerné par la Faculté des lettres de l'Université de Genève, le Certificat de spécialisation en information documentaire est le fruit d'une collaboration étroite entre les Facultés des sciences (informatique), de sciences économiques et sociales (gestion), de droit, de lettres et l'Ecole de bibliothécaires. Il est soutenu financièrement par les cantons romands, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la Ville de Genève et l'Institut d'études sociales de Genève.

Débutant en octobre 1989, les cours s'achèveront en mars 1991.

Une brochure présentant en détail le CESID ainsi que des informations complémentaires, peut être obtenue au Secrétariat de la Faculté des lettres (Université, 3 rue de Candolle, 1211 Genève 4).

Les Personnes désireuses de suivre la formation du CESID doivent déposer leur dossier de candidature avant le 15 mai 1989.

Comité scientifique du CESID